



Ville de Roeulx

CAMPAGNE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2022/2023



Votre enfant est âgé de 2 ans (révolus au 31/08/2022) et va faire sa première rentrée à l'école.

Les inscriptions scolaires pourront s'effectuer

du Mardi 1er Mars au Mardi 15 Mars



Le dossier d'inscription est disponible :

- en Mairie : service enfance jeunesse
- sur roeux.fr
- sur le portail familles



Comment procéder à l'inscription ?

1

Je remplis la **demande d'inscription** ou la **demande de dérogation** disponible en Mairie ou téléchargeable sur roeux.fr



2

Je rassemble les pièces justificatives :

- Copie du **carnet de vaccination** à jour (page 98 à 101),
- **Justificatif de domicile** de moins de trois mois,
- Copie intégrale du **livret de famille**,
- Certificat de radiation (en cas de changement d'école),
- Copie du jugement attestant du mode de garde (en cas de séparation ou divorce des parents),
- Copie de document justifiant une dérogation.



3

Je **dépose mon dossier** d'inscription complet en Mairie ou l'envoie en le scannant (ou en format photo) par mail à cette adresse : enfance-jeunesse@roeux.fr



4

Le service enfance jeunesse me contacte **début Mai** pour me confirmer l'inscription de mon enfant.



5

Je serai contacté par l'école en fin d'année pour les instructions de rentrée scolaire.
(entre **le 15 et 30 Juin**).



A savoir :

Dérogation :

Pour les non-Roeulxois, une autorisation de la commune de résidence devra être fournie.

Mon enfant peut-il fréquenter les services de restauration et de garderie périscolaire ?

Oui, à condition qu'il soit âgé de **3 ans et scolarisé toute la journée.**



Mon enfant n'a pas acquis la propreté, dois-je l'inscrire ?

Oui. Mon enfant fera une rentrée différée, avant le **31/12/2022 maximum.**

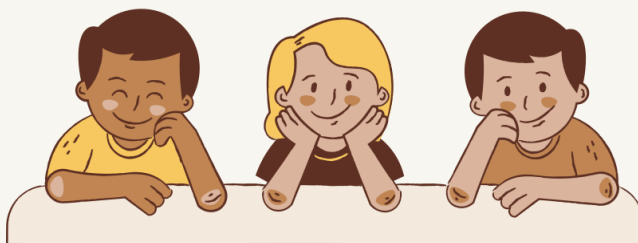
Votre enfant est âgé de 3 ans. Il fréquente l'école toute la journée et vous souhaitez l'inscrire aux services de restauration et de garderie périscolaire.



Je remplis le dossier de pré-inscription disponible en Mairie ou téléchargeable sur roeux.fr.

Puis, je le dépose, avec les pièces justificatives, au service enfance jeunesse ou en PDF à cette adresse :

enfance-jeunesse@roeux.fr



Pour tout renseignement, veuillez contacter Audrey Zarembo, service enfance jeunesse, au 03.27.21.43.02 aux horaires habituels.